

Réf: Dossier 334322

Avis de constitution

SOCIETE « ESMA-CI »

Siège ABIDJAN YOPOUGON BEL-AIR, RUE
PRINCESSE, 05 BP 1680 ABIDJAN, Lot 644, Ilot 78

Aux termes de la DNSV et des Statuts SSP en date du 29 Mai 2013 reçus par Me Alain Martin KOUASSI, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 14 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ESMA-CI »

Objet : BATIMENT TRAVAUX PUBLICS, CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, REHABILITATION, MATERIELS ET FOURNITURES DIVERS, GESTION IMMOBLIERES, LIVRAISONS DIVERSES, ET AMEUBLEMENT ET DECORATION.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:
L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES ET EN GARANTIE,
L'AFFECTION HYPOTHECAIRE OU EN NANTISSEMENT DE
TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON BEL-AIR, RUE PRINCESSE, 05 BP 1680 ABIDJAN, Lot 644, Ilot 78

Dirigeant(s) M KONE FOUENAKA (COGÉRANT), Mme KONE MARIAME (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-3-2013-B12-10266 du 13/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00000/GTCA/RC/2024 du 13/08/2024

